

# Ami, entends-tu le bruit sourd du pays qu'on enchaîne ?

Plusieurs événements ont attiré mon attention lors des derniers mois, et tous confirment mes pires craintes : une attaque fort bien menée contre notre système démocratique est en cours.

Commençons par l'élection présidentielle.

Les hommes de Davos (HdD) et autres oints du Seigneur (ODS) qui gouvernent la France depuis trop longtemps déjà ont eu une peur bleue lorsqu'ils se sont réveillés les matins suivants les votes pour le Brexit et pour monsieur Trump. Les peuples se révoltaient contre leurs maîtres, les incultes se rendaient compte que le Roi était nu et votaient en conséquence, ce qui était insupportable.

Une contre-attaque fut donc organisée pour que la même chose ne se produise pas chez nous.

Dans le droit français traditionnel, il existe plusieurs principes généraux dont le premier est que « on ne choisit pas son juge ». Ce qui veut dire que les parties à un procès, parquet y compris, en matière pénale n'ont pas la possibilité de choisir tel ou tel juge, ou telle ou telle juridiction. Il y a des règles générales de compétence territoriale, ou de spécialités techniques qui vont amener des juridictions à intervenir mais ce sera par détermination de la loi. C'est la raison pour laquelle ce que l'on appelait « les juridictions d'exception » sont aujourd'hui proscrites.

Le deuxième principe est celui que les juridictions du fond ne peuvent pas s'auto saisir. Elles ne peuvent l'être qu'à l'initiative d'une partie. Or le parquet est lui aussi une partie au procès en matière pénale, doté de prérogatives spéciales puisqu'il est « l'avocat de la République ».

En application de ces principes, si à la suite d'une enquête préliminaire qui n'est pas contradictoire, il considère qu'il faut ouvrir une procédure d'instruction, il saisit le doyen des juges d'instruction, qui désignera le juge du siège qui diligentera « l'information judiciaire ». Celle-ci devra se dérouler de façon contradictoire dans le respect rigoureux du code de procédure pénale et respecter le principe de la loyauté. Ces règles élémentaires ont été foulées aux pieds à l'occasion de la campagne présidentielle. Le Parquet National Financier (PNF) est une institution d'exception créée après l'affaire Cahuzac. Sa composition soigneusement organisée par l'Élysée Christiane Taubira en son temps, en ont fait une officine totalement dévouée au pouvoir en place.

Gros avantage, cette nouvelle entité, qui n'a répétons-le aucun pouvoir juridictionnel a la capacité de s'autosaisir, c'est-à-dire qu'elle peut lancer une enquête préliminaire à sa guise et au moment de son choix sur une personnalité qui deviendrait gênante pour le pouvoir en place (par exemple). On sait le rôle des médias, immédiatement destinataires des pièces de la procédure pourtant secrète, qui rendent ces enquêtes préliminaire politiquement meurtrières. Mais comme si cela ne suffisait pas, on a créé au tribunal de grande instance de Paris un pôle financier chargé de

l'instruction. Dont les magistrats entretiennent avec ceux du parquet des relations étroites ce qui constitue une violation au principe de choisir son juge. Et en étant sur, de surcroît, que celui qui sera désigné aura les bonnes orientations politiques.

Rétrospectivement, l'idée de monsieur Hollande apparaît très clairement : il était persuadé que son opposant aux élections présidentielles suivantes serait monsieur Sarkozy et qu'il était donc nécessaire de préparer des dossiers contre lui, que l'on ferait fuir au Canard Enchaîné quelques semaines avant l'élection, ce qui permettait à un juge du PNF (ancien du syndicat de la magistrature ou pas) de s'autosaisir, permettant de ce fait la réélection du président sortant.

Monsieur Hollande ayant été par trop lamentable, il a fallu que nos hommes de Davos réorganisent hâtivement le plan de campagne compte tenu du désastre Brexiten et de l'élection de monsieur Trump.

L'ennemi à battre n'était plus monsieur Sarkozy, mais le Peuple.

Commençons par le but à atteindre. Il fallait qu'au deuxième tour nous ayons face à face un candidat représentant les hommes de Davos contre madame Le Pen, pour assurer le maintien au pouvoir de notre caste.

Il fallait donc attendre les résultats des primaires de la droite.

Si par hasard ce candidat était monsieur Juppé ou monsieur Sarkozy, il n'y avait aucune inquiétude à avoir, l'un et l'autre étant des membres solides et patentés de l'internationale de Davos.

Monsieur Fillon était plus embêtant avec son attachement à Philippe Seguin, ses racines régionales et sa femme anglaise (Galloise). A l'évidence, l'homme n'avait pas beaucoup de caractère, mais à l'évidence encore il ne pouvait pas être considéré comme « sûr ». A tout hasard donc, un homme jeune et propre sur lui fut lancé dans la bagarre pour permettre de procéder le cas échéant à un gambit, un peu comme aux échecs.

Au grand dépit des hommes de Davos et des media, Fillon sortit vainqueur de la primaire de la droite et la machine se mit en route.

Notre « propre sur lui » bénéficia immédiatement du soutien de tous les patrons du capitalisme de connivence français qui fort opportunément détenaient une grande partie des media et fut rejoint par quelques vieux chevaux de retour de la démocratie chrétienne ...et Fillon fut inculpé en temps utile par le PNF, ce qui garantissait la présence au deuxième tour du jeune homme propre sur lui.

Le but était atteint : l'homme de Davos fût élu, mais ce dont le peuple commença à se rendre compte c'est que nous avons eu en fait un coup d'état organisé par les hommes de Davos appuyés par une partie de la magistrature et avec la complicité de la quasi-totalité de la presse pour fausser une élection. Et du coup les électeurs se sont à peine donnés la peine d'aller voter au deuxième tour et encore moins aux législatives.

Et donc le nouveau président est certes légal, mais pas du tout légitime. Il n'y a pas eu « une rencontre entre un homme et un peuple » mais tout au plus une rencontre entre un homme et 20 % de l'électorat qui pensent comme lui, le candidat ayant été choisi parce qu'il faisait partie de ces 20 %.

Et ce qui me gêne aujourd'hui est bien sûr que notre président ait été élu grâce à un putsch organisée fort intelligemment par les hommes de Davos et les oints du seigneur, et que nous, les électeurs « normaux » avons été une fois de plus roulés dans la farine par ces mêmes hommes de Davos.

Mais si j'ai raison, ces hommes sans foi ni loi ne vont pas s'arrêter en si bon chemin.

Leur but étant de créer un état européen technocratique et qui n'aurait pas besoin de se soumettre aux élections -le vieux rêve de Jean Monnet- il va leur falloir accélérer autant que faire se peut le mouvement vers un tel système, car les peuples se réveillent parfois de leurs assoupissements et de tels réveils peuvent être douloureux pour ceux au pouvoir. Surtout quand le Président n'a aucune légitimité...

Il leur va falloir donc agir très, très rapidement, pour essayer de rendre la situation irréversible le plus vite possible.

L'étape suivante va sans doute aucun se produire au niveau européen et monsieur Juncker, comme d'habitude a été suffisamment stupide pour nous annoncer quel était le plan de bataille.

La monnaie européenne est un échec flagrant, qui a fait la fortune de l'Allemagne et ruiné tous les pays de l'Europe du Sud, chacun en conviendra, mais ce n'est un échec flagrant nous disent ceux qui l'ont créé que parce que le mouvement vers l'Europe a été trop lent.

La solution ce n'est donc pas moins d'Europe et plus de démocratie mais plus d'Europe et moins de démocratie.

Plus d'Europe veut dire mettre sur pied de toute urgence un Etat Européen muni d'un vrai Président Européen, qui aura prééminence sur les pouvoirs exécutifs locaux flanqué d'un ministre des finances européen qui aura droit de regard sur les finances de chaque état européen, mais aussi créer une armée européenne, des députés européens qui ne soient rattachés à aucune nation et que sais-je encore.

Et bien entendu, ce projet sera lancé dès que les élections allemandes seront passées et il s'agira et en premier lieu de transférer à des organismes européens non élus la souveraineté militaire française contre une promesse par l'Allemagne de financer nos déficits budgétaires et notre système social. L'Allemagne paiera pour les erreurs de nos hauts fonctionnaires, avec le sang des soldats français telle est l'offre française...Monsieur Macron est en train de réinventer le STO de sinistre mémoire.

Pour cela, il fallait d'abord se débarrasser du chef de l'armée, le général Pierre de Villiers tant cet homme était sourcilieux sur tout ce qui concernait la souveraineté militaire de la France, ce qui fut fait fort proprement et fort rapidement.

(Question : Mais qu'est qu'attend le General Pierre de Villiers pour se lancer en politique en créant un parti appelé « Souveraineté Française » qui mettrait fin aux souffrances du FN et des Républicains ?)

Résumons-nous.

La France a déjà perdu sa souveraineté

- sur ses frontières avec les accords de Schengen.
- sur sa Justice
- sur sa Loi Constitutionnelle
- sur qui peut ou ne pas vivre en France avec le Traité de Lisbonne qui avait été refusé par la population française quand il avait été présenté sous le nom de constitution européenne.
- sur sa monnaie avec le traité de Maastricht et l'euro.

Dans les mois qui viennent, tout le travail de monsieur Macron va être que la France finisse de perdre sa souveraineté budgétaire, déjà bien entamée hélas, mais surtout sa souveraineté militaire.

A ce moment-là, la France n'aura plus qu'une seule chose à vendre à l'Allemagne (lire l'Europe) pour boucler ses fins de mois : le siège de la France au conseil de sécurité aux Nations Unies, ce qui ne saurait tarder. Resteront peut-être l'Alsace et la Lorraine dont monsieur Macron, en fin négociateur qu'il est pourrait tirer sans aucun doute un bon prix, mais là j'anticipe un peu.

Que le gouvernement français actuel veuille lancer une telle initiative, je n'en doute pas une seconde.

Que cela réussisse à mon avis a à peu près autant de chances qu'une enclume a de voler, et pour deux séries de raison, les unes intérieures, les autres extérieures.

Commençons par les raisons intérieures.

Les hommes de Davos et autres ODS ont réussi à gouverner la France sans interruption depuis 1974 en faisant croire au peuple qu'il y avait une droite et une gauche, alors qu'en fait ces deux partis avaient été complètement noyautés par les HdD et les ODS qui avaient violemment expulsé tous ceux qui n'acceptaient pas leurs projets à long terme.

La dernière élection les a fait sortir du bois et chacun sait qui gouverne vraiment aujourd'hui notre pays et l'a gouverné depuis quarante ans. Et donc où ils réussissent, ou ils sont foutus telle est la réalité puisqu'ils sont maintenant en pleine lumière. Ils ne peuvent plus se cacher

Et comme ils le savent, je crains le pire pour nos Libertés. Les journalistes qui s'y opposeront seront virés, les sites des opposants seront hackés, les contrôles fiscaux vont pleuvoir sur ceux qui manifesteraient leur désaccord, la propagande sur les radios et dans les media sera insupportable. Ma chère épouse ne cesse de me dire que je vais avoir un accident de voiture...etc.

L'année qui vient à être dure, très dure pour l'IDL. Mais oh combien passionnante...

Venons-en aux raisons extérieures.

Le but de nos ODS est d'inféoder la France à l'Allemagne en offrant à cette dernière la force militaire française comme appât. L'idée est : vous payez nos (hauts) fonctionnaires et on vous apporte l'armée française et le feu nucléaire sur un plateau.

Cette tentative va amener à une levée de boucliers partout en Europe où voir resurgir l'empire de Charlemagne va susciter un enthousiasme très moyen (que le lecteur imagine la réaction des Grecs, des Tchèques, des Italiens, des Polonais, des Hollandais, des Anglais, des Espagnols...) Voilà qui ferait monter la détestation d'une Europe gérée par un condominium franco-allemand à des niveaux inouïs immédiatement.

Aucune chance que les Allemands n'acceptent.

Qui plus est, les USA risquent de faire les gros yeux et de faire comprendre au gouvernement allemand, voir au gouvernement français que la récréation était terminée.

Mais si l'Allemagne ne paye pas -ce qui semble le plus probable- alors la tentative des HdD et ODS français de créer un Etat (Européen) franco-allemand implosera et les ODS français se retrouveront bien isolés face au désastre économique qui surviendra.

L'année qui vient va être intéressante.

NDLR: Un immense merci à notre ami Régis de Castelnau pour son aide avisée dans le rédaction de la partie juridique de cet article que le lecteur saura reconnaître.